



VILLE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Services Techniques
30 Rue de la Station
95130 – FRANCONVILLE-LA-GARENNE
voirie@ville-franconville.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Demande à faire minimum 3 semaines à l'avance

L ARRETE SERA DELIVRE APRES VALIDATION DU PAIEMENT AUPRES DE LA REGIE

DEMENAGEMENT EMMENAGEMENT DEMENAGEMENT AVEC BARRAGE DE RUE

DROIT D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : **15 € PAR JOUR ET PAR PLACE NEUTRALISEE**

BARRAGE DE VOIE POUR UN DEMENAGEMENT : **90 € PAR JOUR**

Présentée par / ou Entreprise :

Domicilié(e) à :

Téléphone : Mail :

Né(e) le : ou nouvelle adresse :

.....

SIRET n° (si Société) :

DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT

Adresse :

Nombre de places neutralisées :

Date(s) le(s) : Horaires :

Fait le :

Cachet pour Société

Signature

LA RESERVATION DES PLACES EST A LA CHARGE DU PETITIONNAIRE OU DE LA SOCIETE AINSI QUE LA MISE EN PLACE DE L'ARRETE 48H A L'AVANCE.

AUCUN MATERIEL NE SERA MIS A DISPOSITION POUR L'AFFICHAGE DE L'ARRETE

Prendre une photo de l'arrêté affiché puis la transmettre à la Police Municipale par mail à l'adresse suivante : police.municipale@ville-franconville.fr, afin d'authentifier le bon affichage et permettre la verbalisation en cas de non-respect de l'arrêté.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent
Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse suivante : dgs@ville-franconville.fr.

Je m'oppose à la conservation de mes données personnelles.

Date et Signature